

Lettre d'information

Qui sommes-nous ?

● Le Comité ouvrier international contre la guerre et l'exploitation, pour l'Internationale ouvrière (COI) a été constitué lors de la Conférence mondiale de Mumbai (Inde) les 19, 20 et 21 novembre 2016 rassemblant des délégués de 28 pays.

● Le COI a été constitué sur la base du Manifeste de Mumbai contre la guerre, l'exploitation et le travail précaire, manifeste qui a reçu l'adhésion de militants ouvriers et de responsables d'organisations politiques et syndicales de 46 pays (*)

● Son comité de suivi est composé de militants ouvriers de toutes tendances :

Innocent Assogba (Bénin)

Alan Benjamin (États-Unis)

Colia Clark (États-Unis)

Constantin Cretan (Roumanie)

Berthony Dupont (Haïti)

Ney Ferreira (Brésil)

Daniel Gluckstein (France)

Rubina Jamil (Pakistan)

Apo Leung (Chine)

M.A. Patil (Inde)

Mandlenkosi Phangwa (Azanie)

Sergio Pineda (Mexique)

Klaus Schüller (Allemagne)

Jung Sikhwa (Corée)

John Sweeney (Grande-Bretagne)

Mark Vassilev (Russie)

Nambiath Vasudevan (Inde)

(*) Afghanistan, Azanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bénin, Biélorussie, Brésil, Burundi, Canada, Chili, Chine, Corée, Côte d'Ivoire, Équateur, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Haïti, Hongrie, Inde, Irlande, Islande, Italie, Mali, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, Portugal, République tchèque, Roumanie, Russie, Rwanda, Sénégal, Suède, Suisse, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Venezuela, Zimbabwe.

Pour une enquête ouvrière

Dans le monde entier – bien que sous des formes différentes – les travailleurs et leurs organisations sont confrontés à des problèmes concernant la pandémie, ses conséquences, les politiques gouvernementales et les positions prises par le mouvement ouvrier.

Nous ne cachons pas le fait que, sur la base des faits, nous voulons illustrer ce que nous n'avons cessé de dire dans tous les documents du COI : le régime capitaliste - fondé sur la propriété privée des moyens de production – mène la société tout entière vers l'abîme. La solution positive à la crise sans précédent que traverse l'humanité est entre les mains de la classe ouvrière.

Ce qui met en relief la question de l'indépendance du mouvement ouvrier par rapport à la classe capitaliste et aux gouvernements qui la servent.

Les résultats de cette enquête fourniront les matériaux pour préparer la deuxième conférence internationale contre la guerre et l'exploitation, pour une internationale ouvrière (que nous tiendrons en conformité avec nos engagements, lorsque les conditions de déplacements et de réunions seront revenues à la normale).

Afin de faciliter la circulation des documents (en Anglais, Français et Espagnol) parmi les organisations, les groupes et les militants des 53 pays de toutes tendances qui ont lancé l'appel à la conférence, nous vous demandons de bien vouloir limiter vos contributions à 10 000 ou 20 000 signes (de 2 000 à 4 000 mots).

Les 8 questions, ordonnant cette enquête, ont été publiées dans la lettre d'information n° 164 et sont disponibles sur simple demande.

Ont déjà été publiés :

1 - Pakistan. Auteur: All-Pakistan Trade Union Federation (APTFU) – Date : 5 octobre 2020

2 - Canada. Auteur : Militants qui participent aux campagnes du COI - Date : 12 octobre 2020

3 - Australie. Auteur : Australia Asia Worker Links – Date : 14 novembre 2020

4 - Indonésie. Auteur : Dian Trisnanti, Présidente de la F-SBPI - Date : 25 novembre 2020

5 - Bénin. Auteur : Innocent Assogba – Date : 25 novembre 2020

6 - Allemagne. Auteurs : Klaus Schüller, membre du comité de suivi du COI et H.-W. Schuster, co-rédacteur en chef du journal FPAP (*Tribune libre pour une politique ouvrière*). Date : 1^{er} décembre 2020

Rapport n° 7

MEXIQUE

Auteurs : Liliana Plumeda et Juan Carlos Vargas,

Membres de l'Organisation politique du Peuple et des Travailleurs – Date : 28 décembre 2020

1/ Quelles sont les conséquences de la crise sanitaire pour la population – surtout pour la classe ouvrière ? Quel est l'impact de la covid sur l'emploi ? Combien d'emplois ont été perdus ?

Selon les données de l'Institut mexicain de sécurité sociale, la perte cumulée d'emplois formels de mars à fin novembre s'élève à 1 113 677, mais ce nombre est inférieur à la réalité, car il n'enregistre que les emplois formels du secteur privé. Il ne tient pas compte des travailleurs qui travaillent illégalement et ne sont pas inscrits à la sécurité sociale, ni des travailleurs du secteur dit informel qui représentent 60 % de la population active selon l'INEGI (Institut national de statistique, de géographie et d'information).

Le secteur informel, c'est-à-dire les travailleurs précaires sans droits ni organisation, est celui qui a le plus souffert de la covid, notamment en raison des mesures de distance

de sécurité et de l'arrêt de l'activité économique.

Dans le secteur public, il n'y a pas eu de licenciements dans les secteurs syndiqués, mais il y a eu une réduction des contrats temporaires, du travail à la tâche ou de la sous-traitance, qui est une forme de contrat très répandue dans l'administration, en particulier dans des domaines tels que le nettoyage et la sécurité.

Concernant le PIB, une contraction d'environ 12 % par an est attendue, et l'inflation est restée stable à 4 %, en grande partie grâce à la réduction des prix des carburants encouragée par le gouvernement fédéral.

2/ Peut-on disposer des chiffres des morts chez les travailleurs en général et particulièrement chez les travailleurs de première ligne y compris les médecins et les autres personnels hospitaliers ?

Selon l'université Johns Hopkins, le Mexique est le quatrième pays au monde en termes de décès dus à la pandémie et le treizième en termes de nombre de personnes atteintes par le virus Sars-Cov-2.

Au 31 décembre, le nombre cumulé de personnes infectées était de 1 426 094, chiffres officiels présentés par le ministère de la Santé, mais ces données, selon la méthodologie utilisée, ne sont qu'une approximation ; elles comptabilisent seulement les personnes qui ont recours au système sanitaire pour effectuer des tests (la plupart du temps avec des symptômes graves ou modérés). Des milliers de travailleurs ne sont pas détectés faute de tests généralisés, des milliers d'autres refusent de se faire tester par manque de ressources, d'autres encore par crainte de se savoir infectés (de nombreuses rumeurs circulent dans les réseaux sociaux encourageant les gens à ne pas se rendre dans les services de santé et se nourrissant de la méfiance à l'égard des systèmes de santé), ou par méconnaissance de la procédure.

Le nombre officiel de décès au niveau national est de 125 807, ce qui s'est accéléré ces dernières semaines, en raison de l'hiver et de l'augmentation du taux de contagion lors de la seconde vague.

Les autorités sanitaires ont également indiqué qu'au 21 décembre, il y avait eu 1 884 décès parmi le personnel de santé. Jusqu'à présent, 140 196 cas d'infection ont été confirmés parmi le personnel de santé, principalement dans la capitale du pays et dans l'État de Mexico. On estime que 3 362 (environ 2 %) sont des cas actifs. Les infirmières et les infirmiers constituent le secteur le plus touché, avec 41 % des cas, suivies des autres travailleurs de la santé, avec 29 %, des médecins, avec 26 %, des laborantins, avec 2 %, et des dentistes, avec 1 %.

Un secteur qui a été durement touché est celui des travailleurs des maquiladoras, en particulier à la frontière nord, où le nombre de décès dans ces usines se compte par centaines. Dans la seule ville de Tijuana, au cours des premiers mois (mai), on a signalé que plus de 500 travailleurs des maquiladoras étaient morts de complications de la covid, la même chose s'est produite à Ciudad Juárez et à Matamoros.

Dans le cas de l'industrie automobile, des syndicalistes indépendants se sont plaints que les conditions de retour au travail n'étaient pas adéquates, ce qui a entraîné des dizaines de décès, notamment dans les usines du centre du pays.

3/ Quelles ont été les mesures prises par le gouvernement pour faire face à la pandémie, et celles qui n'ont pas été prises ? Des réductions de salaires ont-elles été imposées par les patrons et les gouvernements ?

Le gouvernement d'Andrés Manuel López Obrador a instauré l'état d'urgence sanitaire et a publié deux décrets présidentiels ordonnant la fermeture des activités non essentielles, la protection de la population la plus vulnérable (plus de 60 ans, malades chroniques) et la garantie du plein salaire pendant un mois pour tous les travailleurs des entreprises non essentielles.

Au niveau de l'État, les activités du gouvernement ont été réduites au minimum et la majorité des employés de bureau ont été confinés. Les activités éducatives ont été suspendues en présence, et ont été menées à distance, par télévision.

Mais les entreprises ont systématiquement violé ces décrets, accompagnés de la pression internationale des États-Unis. Les sociétés mères se sont organisées pour forcer les gouvernements locaux et fédéraux à considérer les maquiladoras comme des entreprises essentielles, arguant du fait qu'elles font partie des chaînes d'approvisionnement aux États-Unis, selon les nouvelles figures juridiques du TMEC (accord de libre-échange Mexique-États-Unis-Canada).

Dans de nombreuses entreprises, on a constaté une réduction des salaires, parfois avec la complicité des directions des syndicats "charras" (1) qui font passer des accords temporaires de réduction des salaires allant de 25 à 45 %, dans d'autres cas, on demande aux travailleurs de compter les jours de congé ou de vacances comme faisant partie de leur congé dans leur foyer, ou on leur demande de démissionner volontairement avec la promesse de les réembaucher après la pandémie.

La réouverture de l'économie a également favorisé les licenciements, par exemple dans les zones "orange",

seuls 30 à 50 % de l'activité des entreprises sont autorisés, ce qui légitime le licenciement des travailleurs "excédentaires".

4/ Quelles sont les nouvelles attaques lancées contre les droits des travailleurs et la démocratie par les patrons et les gouvernements qui ont profité de la pandémie durant cette année ?

De nombreuses grandes entreprises ont contrevenu à l'appel au respect des distances de sécurité ou à la fermeture d'activités non essentielles, exposant leurs travailleurs à la contagion, à la maladie et à la mort. Ces dernières semaines, il a été signalé qu'une partie des entreprises ne reconnaissent pas la covid-SARS-2 comme une "maladie professionnelle" qui implique le paiement intégral du salaire pendant les congés, classant ces cas comme des maladies générales. (2)

Les chambres de commerce patronales ont toujours exigé un plan de sauvetage financier, mais le gouvernement n'a pas accepté de le mettre en œuvre comme dans d'autres pays. Andrés Manuel López Obrador n'a pas approuvé un ensemble de mesures de soutien direct aux grandes entreprises, mais a plutôt accordé des crédits non remboursables aux petites entreprises et a continué à distribuer des fonds provenant de programmes sociaux. Mais il a soutenu certains secteurs de la bourgeoisie par d'autres moyens, comme la remise de 500 millions de pesos à des chaînes de télévision privées pour mettre en place l'enseignement à distance, qui est produit et réalisé par le secteur public, qui en absorbe les frais, mais qui est transmis par les chaînes privées qui mettent en place des canaux supplémentaires, malgré le fait que l'État dispose de ses propres chaînes et du pouvoir d'ouvrir plus de chaînes.

Le gouvernement d'Andrés Manuel López Obrador, en grande partie sous la pression de la signature du T MEC, a promu une série de réformes juridiques dans le domaine du travail, qui permettent la libre syndicalisation et la transformation de la justice du droit du travail. La pandémie a été le prétexte parfait pour ne pas les mettre en œuvre. Au cours des derniers mois, le gouver-

nement a renouvelé la reconnaissance légale aux directions syndicales corporatives, tandis que les syndicats indépendants et démocratiques se sont vus refuser cette reconnaissance ou ont été soumis à des exigences supplémentaires, comme c'était le cas du syndicat mexicain des électriciens. Divers conflits du travail ont été déclenchés au cours de la pandémie et la réponse du gouvernement en faveur des travailleurs est nulle et non avenue, comme ce fut le cas des grèves universitaires ou de la grève des travailleurs de l'agence de presse d'État mexicaine NOTIMEX qui a duré plus de 315 jours.

Un cas particulier qui montre l'acuité de la lutte des classes en ces moments de pandémie est la répression accrue contre les travailleurs qui manifestent contre les conditions engendrées par la covid.

Les premiers mois de la pandémie ont été utilisés par les gouvernements des États frontaliers de Chihuahua et Tamaulipas pour emprisonner l'avocate Susana Prieto, conseillère juridique du mouvement 20/32 (grèves de 70 000 travailleurs des maquiladoras en 2019), l'accusant de dommages et de menaces contre des fonctionnaires. Utilisant la peur de la maladie pour éviter une réaction des travailleurs en faveur de Susana et pour porter un coup au SNITIS (un syndicat créé à la suite des grèves), des semaines plus tard, des membres de la direction du syndicat ont également été kidnappés et menacés.

Heureusement, la mobilisation et l'action de solidarité dans de nombreuses régions du pays, aux États-Unis et dans le monde (dont l'action du COI faisait partie), ont réussi à faire pression pour faire libérer Susana Prieto, bien que sa procédure judiciaire se poursuive.

Dans l'industrie automobile, des dizaines de travailleurs ont été licenciés lorsqu'ils ont protesté contre les conditions de travail. Actuellement, une journée est en préparation le 21 janvier pour demander la réintégration de quatre dirigeants syndicaux indépendants.

5/ Depuis des années, le nombre de travailleurs du secteur informel ne cesse d'augmenter. Il faut que le

combat contre le travail précaire amène le mouvement syndical à réfléchir à l'organisation de ces travailleurs. Ceux qui travaillent dans le secteur informel paient très cher la crise sanitaire. Dans quelle situation sont-ils depuis mars 2020 ? A quelles réactions cela a-t-il donné lieu ?

En conséquence des politiques de libre-échange et de déréglementation, les précaires sont devenus la majorité de la classe ouvrière au Mexique. Sans le droit à l'organisation syndicale, embauchés par la "sous-traitance", pour une durée limitée ou par un travail en tant que "professionnels indépendants", les travailleurs de tous les secteurs sont confrontés à la violation de leurs droits les plus fondamentaux.

Ce n'est pas seulement dans le secteur privé que cette réalité est observée, l'État mexicain lui-même, suite aux politiques de privatisation, est le plus grand sous-traitant du pays, des travailleurs spécialisés dans le secteur de l'énergie, du pétrole et de l'électricité aux employés de nettoyage des bureaux publics qui travaillent sans droit à un contrat définitif ou à la syndicalisation. La plupart des directions syndicales du secteur public, étant complices de la précarisation, ont renoncé à intégrer ces travailleurs dans leurs organisations.

Les jeunes constituent le secteur le plus touché par la précarité. Dans la plupart des négociations collectives, ils sont la monnaie d'échange entre les employeurs et les directions syndicales, qui se sont mis d'accord sur le fait que la restructuration des entreprises ne touchera que les nouveaux employés, -mettant en gage l'avenir des jeunes et détruisant les contrats collectifs.

Le président, Andrés Manuel López Obrador a lancé une initiative législative visant à interdire l'externalisation, qui, bien que très limitée (elle ne concerne que les entreprises consacrées à ce travail, et a été interprétée comme une réforme visant à parfaire leur action dans un cadre juridique), a suscité une réaction très dure des entreprises, qui l'ont complètement disqualifiée en brandissant la menace de perte de 200 000 emplois après son approbation. Dans les rangs de son propre parti, il a dû faire face à

l'opposition de plusieurs députés qui, avec les chambres patronales, les principales centrales syndicales et les secrétaires d'État, ont accepté de geler le projet et d'en discuter jusqu'en 2021.

La pandémie a également mis en lumière l'exploitation à laquelle sont confrontés les travailleurs de l'électronique, principalement des jeunes, à qui l'on a vendu l'idée d'un "travail indépendant", "d'être son propre patron" ou "un entrepreneur". Sans sécurité sociale, sans salaire de base, des milliers de jeunes risquent leur vie dans le secteur de la livraison, sans aucune responsabilité pour l'employeur. C'est dans ce secteur que la résistance a commencé et qu'il y a eu quelques manifestations de mécontentement et des tentatives d'organisation pour que le caractère de travail employé soit reconnu. Un autre secteur où l'organisation a commencé est celui des enseignants de l'enseignement privé, qui ont commencé à construire un syndicat.

6/ Ce sont les femmes qui ont été le plus touchées. Ce sont elles qui sont les premières à perdre leur emploi, les dernières à être réembauchées lorsque leur entreprise rouvre ses portes. Il leur a fallu prendre en charge les enfants privés d'école. Avec le confinement, les violences domestiques ont augmenté. Quelle forme cela a-t-il pris ? Quelles ont été les mobilisations pour défendre les droits des femmes travailleuses ?

Jeunes étudiantes : jusqu'à avant la pandémie, 6 personnes sans instruction sur 10 étaient des femmes parmi la population âgée de 15 ans et plus. Aujourd'hui, après le confinement et la suppression des heures d'enseignement en présence, l'avenir éducatif de nombreuses adolescentes et jeunes femmes qui fréquentent le lycée et l'université est menacé, en raison de la charge des tâches ménagères ainsi que des soins aux jeunes enfants et du rôle de tuteur pour les cours à distance des enfants à la maison, rôle qui est imposé aux jeunes sœurs ou tantes au détriment de leurs progrès scolaires. Il faut ajouter à cela que l'accès à la technologie ou à l'Internet est précaire dans le pays (ce qui touche aussi bien les hommes que les femmes de la classe ouvrière). Dans certains cas, il n'y a qu'un seul ordinateur pour tout le

monde à la maison. Généralement, les jeunes femmes sont culturellement contraintes de céder leur temps d'usage à leur famille, ce qui diminue le temps qu'elles peuvent consacrer à leurs activités scolaires.

La quarantaine a impliqué une charge de travail plus importante pour toutes les femmes, quel que soit leur âge (les statistiques mentionnent que les petites filles de 5-6 ans sont incluses dans l'obligation de contribuer aux tâches domestiques, ainsi qu'aux soins et à l'enseignement des plus jeunes). Car c'est nous les femmes qui avons la charge des travaux domestiques, des soins aux enfants et aux personnes âgées, toutes ces tâches qui ne sont pas reconnues comme du travail. Ce n'est pas négligeable, puisque la valeur économique du travail non rémunéré dans l'environnement domestique et les soins représentent un peu moins de 24 % du PIB du Mexique, ce qui suppose une énorme économie pour le système capitaliste.

Un autre domaine qui pèse sur les épaules des femmes et des filles de la classe ouvrière est celui des soins de santé pour la famille et les malades, principalement ceux malades de la covid. Selon les chiffres du secteur de la santé au Mexique, les femmes contribuent à 70,3 % de la valeur économique équivalente du travail non rémunéré dans le domaine des soins de santé.

Emploi : La pandémie de covid-19 sur le marché du travail mexicain a accru les inégalités pour les femmes, selon les statistiques socio-démographiques de l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI). En juillet 2020, il y avait 3 millions de femmes employées de moins qu'au cours du même mois en 2019. Au cours de la même période, le nombre de femmes au chômage est passé de 800 000 à 1,2 million et le nombre de femmes sans emploi de 27,3 millions à 30,5 millions.

En d'autres termes, à une inégalité qui existait déjà, a succédé la pandémie de covid-19 qui a encore limité le retour des femmes sur le marché du travail mexicain, parce qu'elles étaient employées principalement dans des activités qui n'étaient pas considérées comme essentielles. En plus du fait que les emplois précaires et le télétra-

vail ont un taux de féminisation plus élevé que les emplois formels, les chiffres officiels estiment que la reprise sera plus lente dans les secteurs où les femmes ont obtenu plus de travail.

Alors que les revenus du travail diminuent, on constate une augmentation du travail domestique et des soins non rémunérés. Au deuxième trimestre 2019, les femmes y ont passé en moyenne 19,4 heures et les hommes 9,7 heures. En avril 2020, les femmes ont déclaré 25,7 heures.

Violence : alors que la majorité des victimes de morts violentes dans les rues sont des hommes, les femmes sont tuées chez elles selon les statistiques officielles, même avant covid. La seule chose qui s'est produite lors du confinement est que le nombre de rapports de violence a grimpé en flèche, ainsi que les demandes d'entrée dans les foyers d'accueil qui sont insuffisants. Au lieu d'augmenter l'argent qui leur est alloué par l'État, celui-ci l'a diminué.

Maternité : Les enfants sont confinés à leur domicile, en raison de la fermeture des crèches et des écoles. Les mères qui travaillent sont confrontées au choix d'arrêter de travailler, de les laisser à la charge des filles plus âgées de la famille ou de payer pour des services de garde d'enfants privés, alors qu'elles devraient être autorisées à recevoir leur plein salaire et à rester à la maison tant que les conditions ne permettent pas d'ouvrir des séjours.

Mobilisations : Après le début de la pandémie, les féminicides et la violence domestique sont devenus plus visibles, et de ce fait, des secteurs de femmes ont commencé à se mobiliser dans plusieurs villes du pays alors que même les centrales syndicales ont été immobilisées avec l'argument du confinement. Ces petites mobilisations désorganisées ont fait l'objet d'une répression brutale et disproportionnée, dont l'une des plus extrêmes a eu lieu le 9 novembre dans la ville de Cancun, où l'on a ouvert le feu sur une manifestation pacifique qui se mobilisait pour faire la lumière sur le dernier féminicide survenu dans la ville. Les gouvernements fédéral, des États et municipal, bien que montrant un "visage féminin", ont nié ou minimisé le problème, profitant de la démobilisation provoquée par la covid. Avant le confine-

ment, les femmes se mobilisaient pour un seul cas de féminicide rapporté dans les nouvelles locales ; face à cela, nous élevons notre voix dans une perspective de classe, car le féminisme bourgeois a monopolisé les médias avec sa position sur ces faits et ses positions radicales/séparatistes ; les médias informels ou les réseaux sociaux ont attiré les jeunes femmes de la classe ouvrière au début, mais plus tard elles s'éloignent du mouvement en ne se sentant pas représentées par leurs slogans. C'est pour cette raison que nous participons et revendiquons le droit de faire valoir notre position, avec la LCI, face à ce qui se passe au Mexique.

7/ Avec les nouvelles technologies, les capitalistes démantèlent les relations au travail, restructurent les entreprises et détruisent les emplois. Quelles sont les conséquences et quelles menaces pèsent sur les relations au travail dans la période qui vient ?

En plus des licenciements et des réductions de salaire, le télétravail a été l'un des nouveaux moyens utilisés par le système capitaliste pour profiter de la pandémie et accroître l'exploitation.

Le télétravail a entraîné une double exploitation des travailleurs, le coût des outils technologiques incompté aux travailleurs, l'achat de papeterie, de fournitures, d'ordinateurs ou de téléphones mobiles de milieu ou de haut de gamme, ainsi que le paiement de factures d'électricité, d'eau et d'internet plus élevées.

Cette modalité de travail facilite l'augmentation de l'extraction de la plus-value absolue en éliminant dans une large mesure les heures de travail et en les remplaçant par des objectifs de production ou la réalisation de projets en termes limités en dehors des heures de travail convenues.

D'autre part, dans la sphère des entreprises privées, elle a facilité le licenciement et la concentration du travail sur quelques travailleurs isolés seulement. La dispersion de la classe ouvrière et sa transformation en individus isolés rend difficile l'organisation syndicale et la communication entre les travailleurs, ce qui facilite cette distribution injuste de la charge de travail.

De plus, les conditions de travail à domicile sont mauvaises, la plupart des travailleurs vivent dans des logements sociaux qui ne dépassent pas 60 m², la surpopulation est une constante dans les foyers et a augmenté le stress et la violence domestique.

8/ Quelles positions ont prises les organisations de travailleurs et leurs directions ? Quelles étaient les revendications ? Quelle a été leur attitude par rapport aux plans élaborés par les patrons et les gouvernements ?

La majorité des syndicats sont corporatistes, les grandes centrales syndicales ont soutenu les actions des chambres patronales, approuvé le chômage technique et les réductions de salaires, sans consulter les bases.

Cependant, des résistances s'expriment, comme par exemple les centaines de travailleurs de la santé qui se sont exprimés par de petites manifestations dans les rues ou des manifestations de mécontentement sur les conditions de travail dans les hôpitaux par le biais de banderoles, dans les hôpitaux ou sur les réseaux sociaux. Ils manifestent notamment parce qu'ils sont démunis de matériel pour la prise en charge des malades, pour le retard de paiement des salaires et la corruption dans le système de santé.

Les membres du Syndicat national indépendant des maquiladoras SNITIS

MOM 20/32 ont maintenu une mobilisation constante et dénoncé la violation des conditions d'hygiène et de sécurité dans les entreprises maquiladoras du nord-est du pays. Comme décrit ci-dessus, la mobilisation pour la libération de leur conseillère Susana Prieto a été un exemple qu'il est possible d'agir en solidarité, malgré les conditions de la pandémie.

Un autre secteur qui est descendu dans la rue, bien que de façon limitée, a été celui des enseignants qui rejettent les plans d'enseignement à distance et ont relancé la mobilisation pour l'abrogation totale de la réforme de privatisation de l'enseignement, qui n'a été que partiellement annulée par le gouvernement actuel. Plusieurs secteurs des professeurs des écoles se mobilisent pour des revendications concrètes telles que la création de postes de titulaires, le paiement des salaires des enseignants intérimaires, l'embauche des diplômés des écoles normales, contre la fermeture des écoles.

Les travailleurs du Syndicat des électriques mexicains se sont également mobilisés pour la reconnaissance de leur direction syndicale, contre la répression et l'emprisonnement qu'ils ont subis ces derniers mois et avancent à nouveau la revendication de la renationalisation de l'industrie électrique, qui met au centre l'abrogation de la

réforme énergétique approuvée sous le gouvernement de Peña Nieto.

Pour sa part, la Nueva Central des Travailleurs (qui bien que minoritaire, regroupe divers syndicats et coopératives), a lancé plusieurs appels à la mobilisation et à la prise de position par rapport aux initiatives présidentielles. En particulier, son Conseil politique national vient d'approuver la promotion d'une consultation populaire nationale visant à interdire l'externalisation, une consultation à travers laquelle on cherche que des millions de travailleurs s'expriment par un vote, pour exiger que le président et le Congrès aillent à la racine de l'élimination de cette forme d'exploitation.

Il est difficile de concentrer les différents éléments de la pandémie sur la classe ouvrière, et ce rapport n'est qu'un aperçu des plus pertinents. Nous espérons qu'il contribuera à la discussion internationale et à la préparation de la Conférence mondiale contre la guerre et l'exploitation, pour l'Internationale ouvrière. ■

(1) Qui collaborent ou sont créés par les entreprises à partir d'hommes de paille pour paraître légaux et indépendants.

(2) Pour les travailleurs qui bénéficient de la sécurité sociale au Mexique, lorsque le congé de maladie est accordé, seul 60 % du salaire est payé à partir du 4^e jour de congé.